Patrimoine canadien | Canadian Heritage

Canada

Patrimoine canadien

2013-2014

Rapport sur les plans et les priorités

Original signé par :

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles

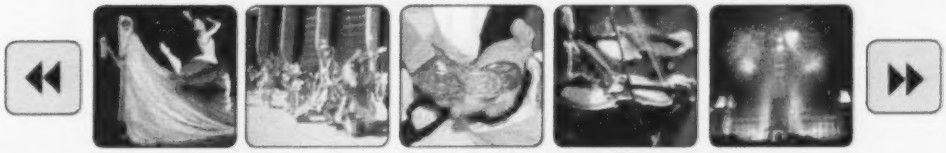

Table des matières

Message du Ministre 1

Section I : Survol de l'organisation 3

Raison d'être 3

Responsabilités 3

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP) 4

Priorités organisationnelles 6

Analyse des risques 11

Sommaire de la planification 13

Profil des dépenses 18

Budget des dépenses par crédit voté 19

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) 19

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique 21

Résultat stratégique 1 : Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger 21

Programme 1 : Arts 21

Programme 2 : Industries culturelles 23

Programme 3 : Patrimoine 24

Résultat stratégique 2 : Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne 27

Programme 4 : Appartenance au Canada 27

Programme 5 : Engagement et participation communautaire 28

Programme 6 : Langues officielles 30

Résultat stratégique 3 : Les Canadiens participent et excellent dans les sports 33

Programme 7 : Sport 33

Programme 8 : Services internes 35

Section III : Renseignements supplémentaires 39

Principales données financières 39

États financiers prospectifs 40

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires 40

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations 40

Section IV : Autres sujets d'intérêt 41

Coordonnées de l'organisation 41

Notes en fin d'ouvrage 42

This publication is also available in English.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013
No de catalogue et ISSN: CH1-25/2013F-PDF
1929-3372

Message du Ministre

À titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 du ministère du Patrimoine canadien.

À l'approche du 150e anniversaire du Canada, en 2017, une des priorités sera notre histoire et notre patrimoine. En 2013-2014, nous soulignerons plusieurs événements marquants, tels que le centenaire de la première expédition canadienne en Arctique, la célébration du 150e anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec, le 100e anniversaire de la Première Guerre mondiale, le 75e anniversaire de la Deuxième Guerre mondiale et le 200e anniversaire de naissance de sir John A. Macdonald, pour ne nommer que ceux-là. De plus, nous poursuivrons nos efforts en vue de créer un nouveau Musée canadien de l'histoire afin de mettre en valeur l'histoire et les réalisations du Canada.

En continuant d'appuyer nos organismes artistiques et les industries de la création au Canada, nous veillerons à ce que les Canadiens aient accès au contenu créatif et à une vaste gamme d'expériences culturelles. Notre objectif est de continuer d'appuyer sans réserve la culture canadienne, tout en permettant à l'économie numérique au Canada de prospérer.

Notre gouvernement est toujours déterminé à promouvoir les deux langues officielles du Canada et à assurer l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans toutes les régions. Nous mettrons en œuvre une nouvelle stratégie fédérale sur les langues officielles, à la suite du succès de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*.

Les Canadiens peuvent être fiers de leur réputation de grande nation sportive. Nous continuerons d'appuyer la participation des Canadiens à des activités sportives et la quête d'excellence de nos athlètes. En tant que plus important bailleur de fonds du système sportif au pays, nous sommes heureux d'appuyer les Jeux du Canada de 2013 à Sherbrooke et de contribuer aux préparatifs en vue des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Ces derniers jeux nous donneront la chance de faire valoir au monde entier l'excellence sportive, artistique et culturelle du Canada.

Alors que nous mettons en œuvre ces activités et d'autres encore, au cours de l'année, nous continuerons à tout faire pour que les Canadiens puissent y avoir accès de la manière la plus efficace possible.

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Le ministère du Patrimoine canadien (le Ministère) et les principales institutions culturelles canadiennes jouent un rôle crucial dans la vie culturelle, communautaire et économique des Canadiens. Nous travaillons ensemble à promouvoir la culture, les arts, le patrimoine, les langues officielles, la citoyenneté et la participation, ainsi que les initiatives liées aux Autochtones, à la jeunesse et aux sports.

Responsabilités

Le Ministère est responsable des politiques et des programmes qui aident tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et civique de leur collectivité. Le mandat législatif du Ministère, énoncé dans la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* et dans d'autres lois dont le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable, propose une liste des nombreuses responsabilités du Ministre sous la rubrique des pouvoirs et fonctions « liés à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadiens ».

Le Ministère surveille l'application d'un grand nombre de lois, notamment la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur le droit d'auteur* et la *Loi sur Investissement Canada* (avec Industrie Canada pour ces deux dernières lois), la *Loi sur les langues officielles* (partie VII), la *Loi sur les musées*, la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la *Loi sur le statut de l'artiste*, et la *Loi sur l'activité physique et le sport* (avec Santé Canada).

Le Ministère est tout spécialement chargé de formuler et d'instaurer des politiques culturelles sur le droit d'auteur, aux investissements étrangers et à la radiodiffusion, ainsi que les politiques relatives aux arts, à la culture, au patrimoine, aux langues officielles, au sport, au cérémonial d'État, au protocole, et aux symboles canadiens. Les programmes du Ministère dont la prestation est assurée par l'Administration centrale et plusieurs points de services, y compris cinq bureaux régionaux à l'échelle du pays, permettent de financer des organismes communautaires et tiers afin de promouvoir les avantages de la culture, de l'identité et du sport pour les Canadiens.

Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable devant le Parlement des activités du Ministère et des dix-neuf organisations qui composent le portefeuille de Patrimoine canadien.

Résultats stratégiques et Architecture d'alignement des programmes (AAP)

Les activités du Ministère sont structurées en fonction des trois résultats stratégiques, lesquels sont présentés de façon plus détaillée à la Section II du présent rapport.

1. **Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.** Ce résultat stratégique traduit l'emphase qui est mise tant sur la créativité que sur la valeur économique, lesquelles sont reflétées dans l'importance que le gouvernement du Canada accorde à la pérennité et à l'accessibilité publiques des produits culturels canadiens, du travail artistique par des créateurs et artistes canadiens, et du patrimoine culturel du Canada.
2. **Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.** Ce résultat stratégique appuie le mandat d'une identité canadienne plus forte par une citoyenneté active, engagée et inclusive, et par la reconnaissance de l'importance de la dualité linguistique et d'une identité civique commune.
3. **Les Canadiens participent et excellent dans les sports.** Ce résultat stratégique a trait aux conséquences bénéfiques du sport sur la santé et le bien-être des gens, ainsi qu'à l'impact de nos réalisations internationales dans le domaine du sport sur la fierté canadienne.

L'Architecture d'alignement des programmes (AAP) donne une vue d'ensemble des liens entre les programmes et les activités du Ministère et de la façon dont les résultats escomptés sont organisés pour contribuer à l'obtention des résultats stratégiques du Ministère et à l'exécution de son mandat. Un cadre de mesure du rendement (CMR) a été développé et sert de fondement objectif à la collecte de données se rapportant aux résultats prévus des programmes du Ministère. Le Rapport sur les plans et les priorités 2013-2014 repose sur l'AAP et sur les cibles et résultats escomptés identifiés dans le CMR.

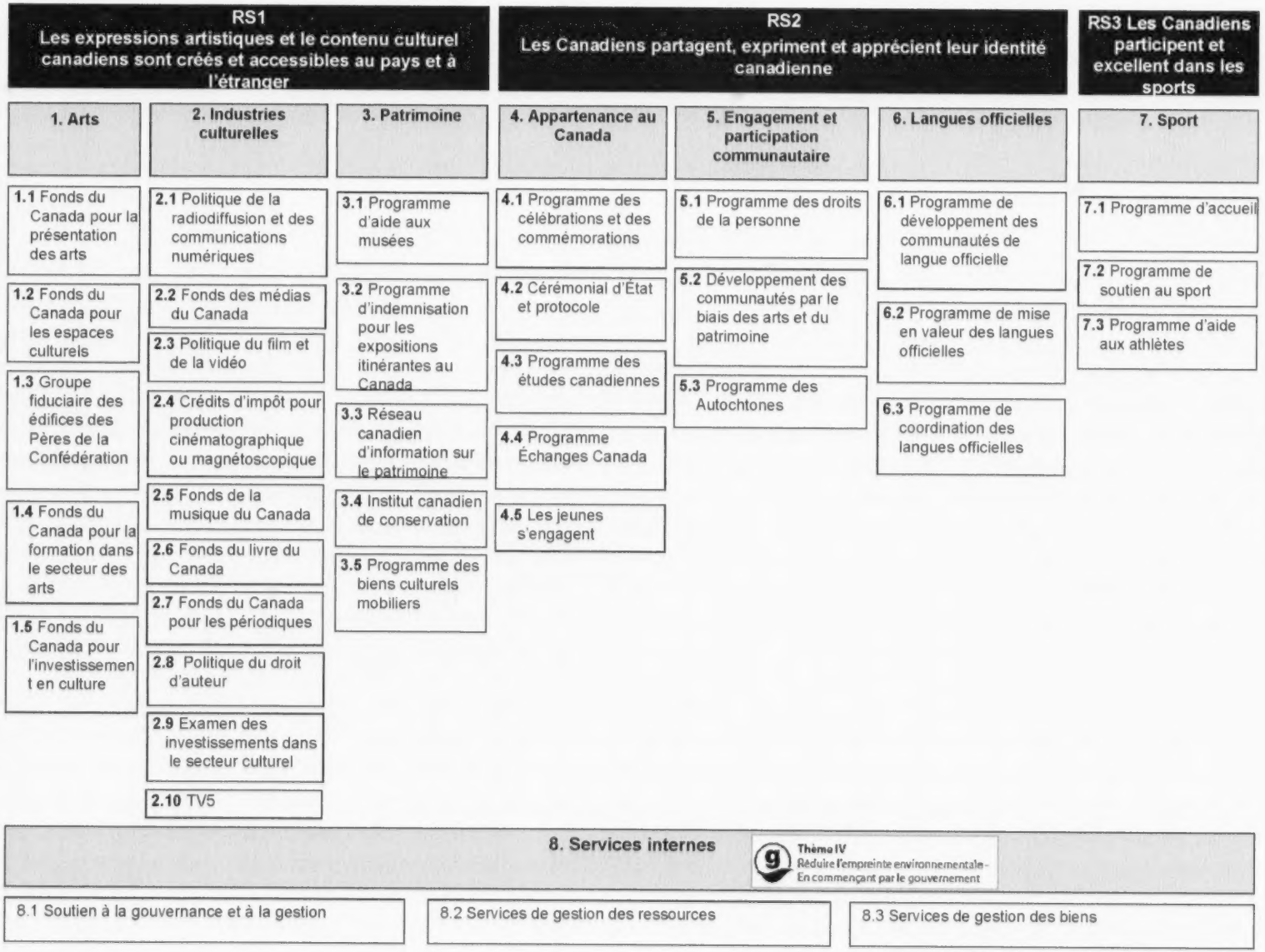
RS1
Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger
RS2
Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne
RS3 Les Canadiens participent et excellent dans les sports
1. Arts
2. Industries culturelles
3. Patrimoine
4. Appartenance au Canada
5. Engagement et participation communautaire
6. Langues officielles
7. Sport
1.1 Fonds du Canada pour la présentation des arts
1.2 Fonds du Canada pour les espaces culturels
1.3 Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération
1.4 Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts
1.5 Fonds du Canada pour l'investissement en culture
2.1 Politique de la radiodiffusion et des communications numériques
2.2 Fonds des médias du Canada
2.3 Politique du film et de la vidéo
2.4 Crédits d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique
2.5 Fonds de la musique du Canada
2.6 Fonds du livre du Canada
2.7 Fonds du Canada pour les périodiques
2.8 Politique du droit d'auteur
2.9 Examen des investissements dans le secteur culturel
2.10 TV5
3.1 Programme d'aide aux musées
3.2 Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada
3.3 Réseau canadien d'information sur le patrimoine
3.4 Institut canadien de conservation
3.5 Programme des biens culturels mobiliers
4.1 Programme des célébrations et des commémorations
4.2 Cérémonial d'État et protocole
4.3 Programme des études canadiennes
4.4 Programme Échanges Canada
4.5 Les jeunes s'engagent
5.1 Programme des droits de la personne
5.2 Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine
5.3 Programme des Autochtones
6.1 Programme de développement des communautés de langue officielle
6.2 Programme de mise en valeur des langues officielles
6.3 Programme de coordination des langues officielles
7.1 Programme d'accueil
7.2 Programme de soutien au sport
7.3 Programme d'aide aux athlètes
8. Services internes
Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale - En commençant par le gouvernement
8.1 Soutien à la gouvernance et à la gestion
8.2 Services de gestion des ressources
8.3 Services de gestion des biens

Priorités organisationnelles

Le ministère du Patrimoine canadien s'engage à appuyer les priorités du gouvernement qui consistent à favoriser une croissance solide et durable et à créer des emplois en vue de protéger les Canadiens durant la récession mondiale. Il continuera de soutenir les familles et les collectivités dans le but de permettre aux Canadiens de créer et de partager notre riche vie culturelle et civique, et d'y participer. Le Ministère soutient la culture, les arts, le patrimoine, nos deux langues officielles, le sport et les collectivités de diverses manières afin d'améliorer la prospérité économique. Le Ministère a identifié quatre priorités organisationnelles qui orienteront ses activités en 2013-2014, dans un contexte de restrictions budgétaires, en vue d'appuyer la croissance économique, les arts et la culture dans un environnement numérique, d'investir dans des collectivités dynamiques et d'encourager les Canadiens à célébrer la richesse de notre histoire et de notre patrimoine. Le tout se traduira par un Canada au premier rang des économies créative et numérique.

Priorité	Type[1]	Résultat stratégique et programmes
Tirer pleinement avantage du numérique.	Permanente	Résultat stratégique 1, Programmes 1, 2 et 3

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Cette priorité, qui vise à tirer pleinement avantage de la technologie numérique, reconnaît la manière dont les Canadiens sont maintenant reliés les uns aux autres, à leurs collectivités et au monde entier. Des percées technologiques sans précédent sur le marché mondial d'aujourd'hui offrent une vaste gamme de possibilités nouvelles et stimulantes au secteur canadien de la création. Grâce à ses politiques et ses programmes, le Ministère appuie ce secteur pour qu'il puisse s'adapter à l'environnement numérique et être florissant afin de contribuer à la prospérité du Canada et d'offrir aux Canadiens l'accès à une grande variété de contenu créatif et d'expériences culturelles sur une foule de plateformes.

Plans en vue de donner suite à la priorité :

- Évaluation d'une série de programmes culturels dans le cadre de leur cycle de vie normal ;
- Appuyer les organismes artistiques et patrimoniaux dans l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de technologies numériques de manière à élargir leur auditoire et à améliorer l'expérience des Canadiens à l'égard des arts et de la culture ;
- Faire avancer les négociations de coproductions audiovisuelles avec les partenaires approuvés et les nouveaux partenaires ;
- Appuyer la création, la gestion, la préservation et la présentation de contenu

patrimonial au profit des Canadiens ;

Favoriser l'accès à du contenu numérique grâce à une variété d'appareils et de plateformes ; et

Poursuivre la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*.

Priorité	Type	Résultat stratégique et programmes
Célébrer notre patrimoine et notre histoire.	Permanente	Résultat stratégique 1, Programmes 1 et 3 Résultat stratégique 2, Programmes 4 et 5

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

L'histoire et le patrimoine constituent des composantes clés de l'identité d'un pays. Ainsi, la connaissance et l'expérience de l'histoire nationale incitent les citoyens à s'engager activement et à collaborer en vue d'atteindre des buts communs. Le Ministère joue un rôle dans la promotion d'une identité nationale forte, qui s'appuie sur le sentiment d'appartenance au pays, des valeurs communes, et la connaissance et les expériences du Canada en mettant l'accent sur l'héritage que représente son histoire et son patrimoine. En vue des célébrations du 150e anniversaire du Canada en 2017, le Ministère mettra en valeur d'importants jalons historiques afin de renforcer l'identité nationale et de mieux faire comprendre notre histoire et notre patrimoine communs. Le Ministère offrira des occasions de promouvoir l'histoire, les institutions et les réalisations du Canada afin de susciter la fierté d'être Canadien et de créer des possibilités de célébrer notre passé afin qu'il soit une source d'inspiration pour notre avenir. En commémorant des événements nationaux d'envergure, le gouvernement incitera la population canadienne à renforcer le pays grâce à une expérience commune.

Plans en vue de donner suite à la priorité :

Élaborer des initiatives et, au moyen des ressources existantes, accorder la priorité aux projets qui contribuent à faire mieux connaître et apprécier l'histoire du pays auprès des Canadiens ;

Concevoir un plan détaillé pour célébrer le 150e anniversaire du Canada en 2017 ;

Planifier les activités et événements en vue de commémorer le 150e anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec ; et

Faciliter la contribution des organismes du portefeuille aux initiatives, comme les jalons menant au 150e anniversaire du Canada en 2017, afin d'accroître l'accessibilité des Canadiens aux arts, au patrimoine et à la culture.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et programmes
Investir dans nos collectivités.	Permanente	Résultat stratégique 1, Programme 1 Résultat stratégique 2, Programmes 4, 5, 6 Résultat stratégique 3, Programme 7

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Les activités culturelles, sportives, civiques et d'apprentissage que pratiquent les Canadiens et qu'appuie Patrimoine canadien se déroulent principalement en milieu communautaire, par le biais d'organismes communautaires. En appuyant ces activités, qui reposent sur les réalités locales et communautaires, le Ministère favorise également le partage de la diversité de nos expressions culturelles et la compréhension de notre histoire et de notre patrimoine, contribuant de ce fait à établir des liens entre les collectivités et à créer des collectivités saines et dynamiques dotées d'un fort sentiment d'identité canadienne.

En outre, le Ministère appuie les efforts consentis pour accroître la connaissance qu'ont les Canadiens de l'histoire, des symboles, des institutions, des cultures, des langues et des valeurs fondamentales de leur pays, en soulignant le rôle que jouent ces connaissances et expériences du Canada dans le développement d'un puissant sentiment d'identité canadienne. Patrimoine canadien contribue à bâtir des collectivités dynamiques dans un Canada prospère en appuyant les efforts déployés pour offrir aux Canadiens des occasions de connaître leur pays grâce à l'engagement communautaire et à la participation civique, ainsi qu'aux célébrations et aux commémorations nationales et communautaires.

Le Ministère continuera de faire les efforts nécessaires pour s'assurer que les communautés de langue officielle en situation minoritaire puissent s'épanouir dans leur langue et que nos deux langues officielles soient reconnues comme des composantes clés de notre identité canadienne.

Le sport continuera d'apporter une contribution unique à l'identité, à la culture et à la société canadiennes en améliorant la santé des Canadiens, en bâtissant de solides collectivités et en favorisant l'inclusion sociale. Puisque le sport représente l'une des réalisations du Canada ici et à l'étranger, le Ministère appuiera, au moyen d'investissements stratégiques, le développement permanent du système sportif canadien, obtenant ainsi des effets directs et indirects sur les collectivités. Le Ministère reconnaît le sport comme important facteur social, culturel et économique profitant à tous les Canadiens, et s'engage à améliorer le développement du sport, du terrain de jeu jusqu'au podium.

Plans en vue de donner suite à la priorité :

Optimiser les occasions pour les jeunes Canadiens de renforcer leur sentiment

d'appartenance au Canada par le renouvellement des programmes destinés à la jeunesse ;

Mettre en œuvre une nouvelle stratégie fédérale sur les langues officielles pour donner suite au succès de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir* ;

Moderniser les technologies à l'appui du programme Histoires de chez nous du Musée virtuel du Canada afin d'aider les petits musées à poursuivre la préservation de l'histoire locale en ligne et à continuer de la présenter à un plus vaste public ;

Appuyer la préparation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto en coordonnant l'appui et les services fédéraux essentiels consentis à l'organisation hôte et aux autres intervenants, ainsi que le développement d'une stratégie culturelle qui engage les Amériques et qui met en valeur la culture canadienne au pays et à l'étranger ; et

Préparer et encadrer la participation artistique et sportive d'Équipe Canada à la septième édition des Jeux de la Francophonie, qui aura lieu en septembre 2013 à Nice, en France, pour veiller à ce que les artistes et les athlètes puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et programmes
Assurer la viabilité financière et l'excellence dans la prestation des services.	Déjà établie	Tous les résultats stratégiques et tous les programmes

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

Le Ministère appuie l'objectif du gouvernement de rétablir l'équilibre budgétaire et d'assurer l'efficacité de la gestion en cette période de restrictions. Il se concentre sur son objectif d'accroître l'efficience de ses opérations et d'améliorer sa productivité, conformément aux priorités du gouvernement. Le Ministère poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie financière à long terme afin de garantir sa viabilité financière dans les limites de son budget de fonctionnement. Patrimoine canadien demeure déterminé à disposer d'un effectif stable qui est voué à l'excellence du service dans la concrétisation de sa vision et de son mandat.

Plans en vue de donner suite à la priorité :

Continuer la mise en œuvre de la stratégie financière à long terme et élaborer des stratégies qui lui permettront de mieux harmoniser la planification et l'affectation des ressources ;

Maintenir le renouvellement de la fonction publique afin de mobiliser les employés

dans l'atteinte de l'excellence en étant novateurs, efficaces et hautement performants, tout en prônant les valeurs de la fonction publique en harmonie avec le nouveau Code de valeurs et d'éthique de Patrimoine canadien ;

Dès la prochaine phase de l'Initiative de modernisation des subventions et contributions, instaurer des procédures et outils internes rationalisés et normalisés au sein du Ministère. D'ici 2015, les clients de Patrimoine canadien seront en mesure de présenter des demandes en ligne tout en recevant des directives claires qui les aideront à soumettre leurs demandes et à rendre compte de leurs progrès ; et

Mettre en œuvre le Protocole de services à la clientèle, l'un des principaux projets du Ministère en 2013-2014. Le Protocole décrit l'engagement de l'organisation à l'égard des services offerts aux Canadiens et de la qualité de ces services. Les objectifs clairs et mesurables du Protocole permettront au Ministère de mesurer le rendement et de cerner les secteurs à améliorer.

Analyse des risques

Patrimoine canadien continue de s'adapter aux tendances sociales, économiques et technologiques de manière à bien fonctionner dans un environnement complexe et interrelié qui présente à la fois des possibilités et des défis. Cet environnement subit l'incidence de facteurs externes et internes à prendre en compte dans les processus ministériels, notamment l'analyse de la conjoncture, l'élaboration d'un profil de risque ministériel et le fonctionnement des programmes et services qu'offre le Ministère aux Canadiens.

Le Ministère considère la gestion intégrée des risques comme une pratique importante pour atteindre son objectif d'obtenir des résultats pour les Canadiens. Dans ses pratiques de gestion des risques, le Ministère adopte une approche intégrée pour éviter la matérialisation de risques, réduire leur incidence advenant qu'ils se matérialisent et créer des occasions. Le Cadre de gestion intégrée du risque fournit une structure intégrée officielle de pratiques de gestion du risque afin d'aider les employés à examiner les risques inhérents à leur travail quotidien, en plus de contribuer à renforcer l'efficacité et l'efficience du rendement du Ministère.

Dans le cadre de son processus de planification d'affaires, le Ministère a cerné les principaux risques et élaboré des stratégies d'atténuation correspondantes dans son Profil de risque organisationnel 2012-2015. Ces risques sont regroupés dans les catégories suivantes : gestion des personnes, état de préparation à la transformation de politiques et de programmes, et gestion financière. Les stratégies visant à répondre à ces risques seront mises en œuvre à tous les échelons de l'organisation et seront surveillées à intervalles réguliers. Les plans décrits dans la section II du présent rapport sont appuyés par ces stratégies d'intervention.

Risques stratégiques (externes)

Le Ministère continue de s'employer à prévoir les changements dans la société canadienne afin de répondre aux besoins en pleine évolution des Canadiens en appuyant la créativité, l'innovation et l'accès aux arts et à la culture. En raison de la popularité croissante des médias sociaux et des technologies numériques, le Ministère continue d'investir dans les programmes et politiques qui aident les industries de la création à prospérer dans l'économie numérique.

Le Ministère a cerné des stratégies d'atténuation en vue de répondre au risque lié à l'état de préparation à la transformation de politiques et de programmes dans son Profil de risque organisationnel 2012-2015, notamment fournir des conseils ponctuels sur les célébrations du 150^{e} anniversaire du Canada en 2017. Ces célébrations tirent profit du succès des activités visant à favoriser un sentiment de fierté chez les Canadiens à l'égard

de l'histoire et du patrimoine par le biais de la commémoration de la guerre de 1812 et du Jubilé de diamant de la Reine. En outre, le Ministère saisira les occasions de rehausser son profil à l'échelle nationale et d'offrir plus de possibilités de participation en utilisant ses bureaux régionaux comme plaque tournante pour établir des alliances stratégiques. Il pourra ainsi tirer parti de réseaux et renforcer son efficacité en prévision des célébrations du 150e anniversaire du Canada en 2017.

Dans le domaine des langues officielles, Patrimoine canadien adaptera son approche, au besoin, de manière à pouvoir répondre à l'environnement changeant des langues officielles et assurer la mise au point d'une stratégie fédérale cohérente et complémentaire, à l'échelle nationale et régionale, qui profitera aux collectivités et favorisera les langues officielles. Notamment, il mettra en œuvre une nouvelle stratégie fédérale en matière de langues officielles pour donner suite au succès de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*.

Patrimoine canadien est bien placé pour surveiller les risques en gérant l'entente de contribution pour le financement des immobilisations à l'appui des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto et en coordonnant la prestation des services fédéraux essentiels offerts par tous les ministères et organismes fédéraux dans le cadre des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

Risques opérationnels (internes)

Le Ministère continue de voir à la bonne gestion en cette période de changements et de restrictions budgétaires. À mesure que sa transformation se concrétise, le Ministère mettra à profit sa réputation d'excellence dans la prestation de services aux Canadiens.

Les risques ministériels liés à la gestion des personnes et à la gestion financière demeurent parmi les principales préoccupations du Ministère. Pour contrer ces risques, le Ministère poursuivra la mise en œuvre de l'Initiative de modernisation des subventions et contributions (IMSC) afin de simplifier les processus et de réduire le fardeau administratif imposé à la clientèle et au personnel de programme, ainsi que d'assurer la rentabilité des services de programme fournis tout en maintenant l'excellence du service. Les risques liés à l'IMSC sont surveillés et font régulièrement l'objet de rapports pour s'assurer qu'ils sont dûment pris en compte à tous les niveaux de l'organisation.

En réponse au risque lié à la gestion des personnes, le Ministère élaborera des plans et des outils pour faciliter le transfert des connaissances organisationnelles de manière à éviter la perte de cette ressource. En outre, un examen des besoins en matière d'effectif et de milieu de travail sera entrepris pour répondre aux besoins futurs en ressources humaines. Enfin, à l'aide de son Code de valeurs et d'éthique, Patrimoine canadien donnera au personnel des occasions de prendre part aux discussions et de chercher des solutions aux défis posés en milieu de travail.

Sommaire de la planification

Ressources financières (dépenses prévues – millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
1 317,2	1 317,2	1 367,9	1 087,1

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
1 493,3	1 485,3	1 391,9

Tableau récapitulatif de la planification 1 (millions de $)

Résultat stratégique 1	Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada
					2013–2014	2014–2015	2015–2016	
Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.	Arts[2]	114,6	110,4	126,8	117,8	115,8	37,1	Une culture et un patrimoine dynamiques
	Industries culturelles[3]	303,5	311,3	308,2	299,9	297,3	280,0	
	Patrimoine	41,4	40,1	37,1	40,3	40,4	36,3	
Total partiel		**459,5**	**461,8**	**472,1**	**458,0**	**453,5**	**353,4**	

Grâce à ses politiques et programmes, Patrimoine canadien fera mieux connaître l'avantage créatif du Canada en favorisant l'innovation, l'excellence artistique, les partenariats et l'adaptabilité. Ainsi, les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.

Le Ministère évalue plusieurs programmes des arts et des industries culturelles dans le cadre de leur cycle de vie normal, et continuera de gérer le Fonds des médias du Canada, un partenariat public-privé qui accorde du financement pour la création de contenu numérique convergent pour la télévision dans les deux langues officielles, ainsi que pour la création d'applications et de contenu non linéaire de pointe conçus aux fins de diffusion sur de multiples plateformes.

Pour favoriser la résilience à long terme des organismes artistiques et patrimoniaux, les investissements du Ministère auront pour objectif l'établissement de partenariats au sein des collectivités afin d'assurer l'accessibilité publique aux arts et au patrimoine et de miser sur l'investissement privé dans les arts. Le Ministère continuera de contribuer à la préservation des artéfacts et d'accroître la capacité de nos institutions à présenter l'histoire du Canada, surtout durant les anniversaires historiques à venir.

Le Ministère fera progresser les négociations de traités de coproduction audiovisuelle avec les partenaires approuvés et de nouveaux partenaires afin de faire du Canada un partenaire de coproduction de choix sur le marché mondial. Le Ministère contribuera aux efforts du gouvernement alors que le Canada s'affaire à négocier de nouveaux accords commerciaux, ainsi qu'à élaborer et instaurer des normes internationales sur la culture et le droit d'auteur.

Le Ministère poursuivra également la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*. La création d'un milieu du droit d'auteur moderne permettra aux créateurs et aux industries culturelles du Canada de disposer des outils dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence au pays et à l'étranger.

Tableau récapitulatif de la planification 2 (millions de $)

Résultat stratégique 2	Programme	Dépenses réelles 2010-2011	Dépenses réelles 2011-2012	Dépenses projetées 2012-2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada
					2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.	Appartenance au Canada[4]	84,4	78,1	74,4	56,9	52,3	51,1	Une société diversifiée favorable à la dualité linguistique et à l'inclusion sociale
	Engagement et participation communautaire[5]	88,2	82,2	49,2	46,1	41,3	41,3	
	Langues officielles[6]	354,5	359,5	353,7	348,4	348,4	348,4	
Total partiel		**527,1**	**519,8**	**477,3**	**451,4**	**442,0**	**440,8**	

En 2013-2014, le Ministère continuera de promouvoir les connaissances et l'expérience du Canada en vue de renforcer l'identité canadienne. Par ces efforts, le Ministère s'emploiera à soutenir la capacité des Canadiens à participer à la vie civique et à en être fiers.

Le Ministère offrira aux Canadiens des occasions de célébrer et de commémorer les jalons historiques importants menant au 150e anniversaire du Canada en 2017, notamment la commémoration du 200e anniversaire de la guerre de 1812 ainsi que les célébrations du 150e anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec, pour veiller à ce que les Canadiens apprécient l'histoire qu'ils ont en commun. Le Ministère continuera de déployer les efforts nécessaires pour s'assurer que les communautés de langue officielle en situation minoritaire puissent s'épanouir dans leur langue et que les Canadiens reconnaissent et appuient les deux langues officielles comme des éléments clés de leur identité. De plus, il appuiera la préservation et la revitalisation des langues et cultures autochtones. Le Ministère appuiera également l'engagement des Canadiens dans leur collectivité locale et élaborera des stratégies en vue d'offrir aux jeunes des occasions d'apprendre et de découvrir la richesse du Canada.

Tableau récapitulatif de la planification 3 (millions de $)

Résultat stratégique 3	Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues			Cohérence avec les résultats du gouvernement du Canada
					2013–2014	2014–2015	2015–2016	
Les Canadiens participent et excellent dans les sports.	Sport	211,1	213,2	223,2	332,9	397,6	218,2	Une culture et un patrimoine dynamiques
Total partiel		**211,1**	**213,2**	**223,2**	**332,9**	**397,6**	**218,2**	

En 2013-2014, le Ministère continuera d'appuyer le développement continu d'un système sportif canadien éthique et techniquement sain dans le but d'offrir aux Canadiens davantage d'occasions de pratiquer des sports ainsi que de permettre à des athlètes canadiens de haut niveau d'exceller lors de compétitions internationales.

Le Ministère s'emploiera à renforcer la capacité du Canada d'accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales, d'appuyer l'atteinte de l'excellence chez les athlètes canadiens de haut niveau ainsi que de contribuer à accroître la participation des Canadiens de tous âges et de toutes capacités à des activités sportives. Il y parviendra en accordant son appui aux organisations nationales de sport, aux organismes de services multisports, aux athlètes, aux entraîneurs et aux comités organisateurs des Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales tenues au Canada, ainsi qu'en concluant des accords bilatéraux avec des gouvernements provinciaux et territoriaux en vue d'atteindre les objectifs du Ministère et les priorités du gouvernement. Le Ministère continuera d'élaborer et de mettre en application des politiques et programmes qui appuieront l'atteinte des buts visés par la Politique canadienne du sport renouvelée, qui a été adoptée en 2012 par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Tableau Sommaire 4 – Planification pour les Services internes (millions de $)

Programme	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Services internes[8]	115,9	113,7	95,5	74,9	74,8	74,7
Total partiel	**115,9**	**113,7**	**95,5**	**74,9**	**74,8**	**74,7**

Total du sommaire de la planification (millions de $)

Résultats stratégiques, programmes et services internes	Dépenses réelles 2010–2011	Dépenses réelles 2011–2012	Dépenses projetées 2012–2013	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Total	**1 313,6**	**1 308,5**	**1 268,1**	**1 317,2**	**1 367,9**	**1 087,1**

Profil des dépenses

Tendances au chapitre des dépenses ministérielles

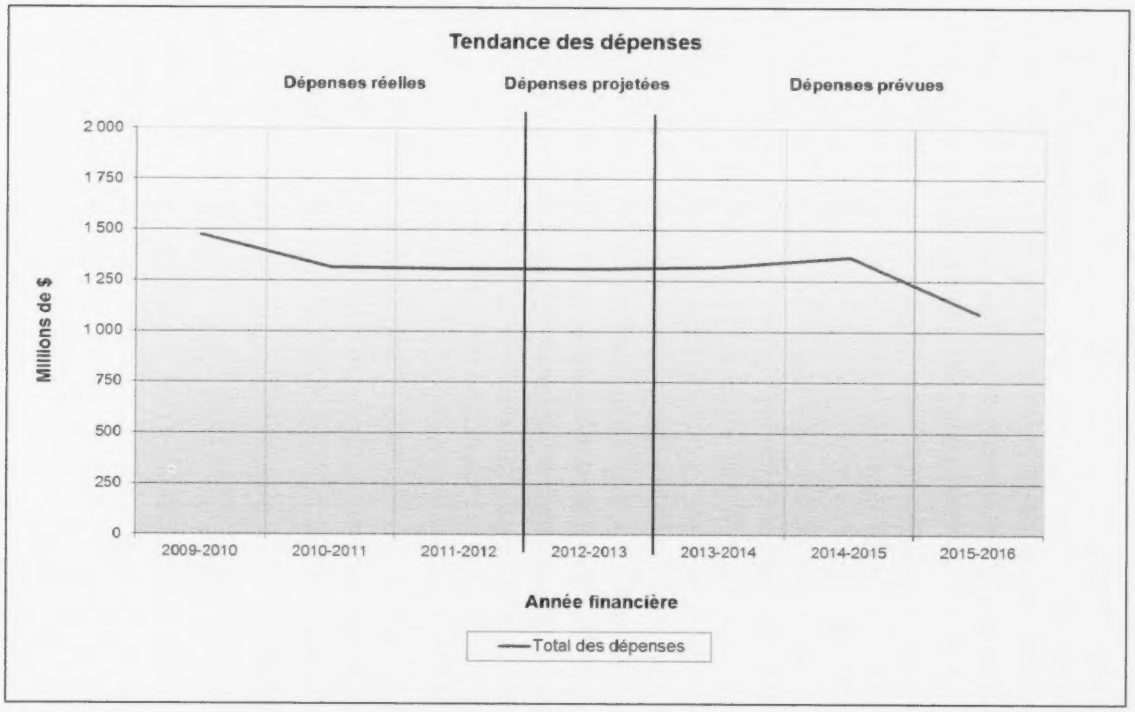

La réduction des dépenses réelles de 2009-2010 à 2010-2011 était principalement attribuable à la fin des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver et de l'Expo 2010 à Shanghai et à la diminution progressive du financement du Plan d'action économique du Canada.

L'augmentation des dépenses prévues en 2014-2015 est principalement attribuable aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

La diminution des dépenses prévues en 2015-2016 est principalement attribuable à la diminution du financement des programmes suivants: Fonds du Canada pour la présentation des arts, Fonds du Canada pour les espaces culturels, Fonds du Canada pour l'investissement en culture, Fonds de la musique du Canada, Fonds du livre du Canada et le Programme de soutien du sport (Initiative du sport de haut niveau) et à la fin des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Il est à noter que certains programmes sont sujets à renouvellement en 2015. Ceux-ci seront considérés ultérieurement par l'intermédiaire du processus de planification budgétaire habituel pour les années à venir.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le *Budget principal des dépenses de 2013-2014*.[9]

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) énonce l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer la transparence du processus de prise de décision concernant l'environnement en exprimant clairement ses principaux objectifs et cibles stratégiques en matière de protection de l'environnement. Le gouvernement consultera la population en 2013-2014 au sujet du deuxième cycle de trois ans de la SFDD (2013-2016). La SFDD pour 2013-2016 sera achevée en 2013-2014. Elle sera présentée dans le rapport sur le rendement de fin d'exercice pour 2013-2014.

Le ministère du Patrimoine canadien veille à ce que ces objectifs soient pris en compte dans le cadre de ses processus décisionnels. Ainsi, dans le cadre du processus fédéral d'évaluation environnementale stratégique (EES), toute nouvelle politique ou tout nouveau plan ou toute nouvelle initiative de programme comprend une analyse de ses incidences sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD. Les résultats d'EES sont rendus publics au moment de l'annonce d'une initiative, démontrant ainsi l'engagement du Ministère relativement à l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD.

Le ministère du Patrimoine canadien contribue au : Thème IV – Réduire l'empreinte environnementale – en commençant par le gouvernement, représenté par l'identificateur visuel suivant.

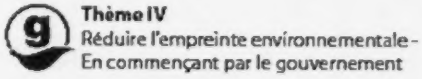

Ces contributions sont des volets du programme suivant et sont expliqués plus en détail à la section II :

- Programme 8 – Services internes

Pour en savoir plus sur les activités que mène le ministère du Patrimoine canadien à l'appui du développement durable, voir la section II du présent RPP et le site Web de Patrimoine canadien. Pour une description complète de la Stratégie, consulter le site Web de la Stratégie fédérale de développement durable.[10]

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique 1 : Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger

Programme 1 : Arts

Description

Ce programme améliore l'accès des Canadiens à une variété d'expériences artistiques, pour contribuer à la résilience du secteur des arts et pour approfondir les liens entre les organismes culturels et leurs communautés. Ceci est accompli grâce à des programmes de financement qui appuient des établissements qui proposent une formation de haut calibre aux artistes et interprètes pour les préparer à des carrières professionnelles; la présentation de festivals artistiques professionnels ou de saisons de spectacles; l'amélioration de l'infrastructure artistique et patrimoniale; et l'amélioration des pratiques d'affaires des organismes voués aux arts et au patrimoine et au développement de partenariats dans le secteur. Le concept de base est d'encourager l'accès, la résilience et l'excellence des arts pour tous les Canadiens.

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
117,8	117,8	115,8	37,1

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
141,3	141,6	78,3

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les artistes canadiens sont prêts à mener une carrière artistique professionnelle au Canada et à l'étranger.	Pourcentage des employeurs qui jugent que les diplômés du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts sont mieux préparés à une carrière professionnelle que les diplômés d'autres programmes.	Soixante pour cent ou plus des employeurs estiment que les diplômés du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts sont mieux préparés à une carrière professionnelle.

La viabilité des organismes voués aux arts et au patrimoine qui reçoivent le soutien de Patrimoine canadien est accrue.	Nombre de types de sources de financement (autres que Patrimoine canadien), pour chaque bénéficiaire.	Au moins cinq sources de financement autres que le ministère du Patrimoine canadien.
Les Canadiens de diverses collectivités ont accès à des activités artistiques, culturelles et patrimoniales.	Nombre et pourcentage de collectivités touchées par le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le Fonds du Canada pour les espaces culturels, selon le type de zone (rurale ou urbaine).	Du total des collectivités, 50 p. cent ou moins des collectivités urbaines et 50 p. cent ou plus des collectivités rurales sont touchées par le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le Fonds du Canada pour les espaces culturels.

Faits saillants de la planification

Grâce à ses programmes artistiques, le Ministère contribue au bien-être social et économique des Canadiens en appuyant des initiatives qui leur permettent d'avoir accès à des expériences artistiques et culturelles dans des collectivités du pays. Ces programmes appuient des établissements de formation artistique professionnelle de haut calibre qui préparent la prochaine génération d'artistes canadiens. De l'aide financière est octroyée à des festivals artistiques et des séries de spectacles afin que les Canadiens de tous les coins du pays puissent profiter d'une foule d'expériences artistiques professionnelles. Les investissements du Ministère dans la création et la rénovation de l'infrastructure permettent à un plus large segment de la population de prendre part à des activités artistiques et patrimoniales au Canada. Des organismes artistiques obtiennent de l'aide pour favoriser la résilience financière et organisationnelle essentielle à leur capacité continue d'offrir aux Canadiens des expériences culturelles et pour leur permettre de s'adapter aux changements économiques, à l'environnement numérique et à l'évolution des caractéristiques démographiques. Les investissements stratégiques dans les fonds de dotation des organismes artistiques les aident à obtenir du financement du secteur privé et à diversifier leurs sources de revenus.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère entreprendra les principales initiatives suivantes :

- Continuer de promouvoir l'excellence et la diversité dans la créativité afin de relier les Canadiens aux arts ;
- Évaluation du Fonds du Canada pour la présentation des arts, du Fonds du Canada pour les espaces culturels et du Fonds du Canada pour l'investissement en culture dans le cadre de leur cycle de vie normal ;
- Faire des investissements stratégiques dans des projets qui favorisent les partenariats, la connectivité et l'innovation dans le secteur des arts ; et
- Investir dans des projets et des événements menant aux célébrations du 150e anniversaire du Canada en 2017.

Programme 2 : Industries culturelles
Description

Ce Programme soutient les industries culturelles canadiennes à s'adapter à un marché mondial exigeant en évolution. Cet objectif est atteint grâce à la prestation de subventions, contributions, crédits d'impôt, ainsi que par des politiques, des mesures législatives et réglementaires. Favoriser la compétitivité et les extrants créatifs de ces industries veille à ce que les auditoires canadiens et internationaux aient accès à un éventail de contenu canadien dans une variété de formats et de plates-formes et contribue à l'économie canadienne.

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
299,9	299,9	297,3	280,0

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
221,4	214,5	204,4

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Un éventail de contenu culturel canadien est créé et produit.	Nombre d'œuvres culturelles créées et produites, par catégorie.	Des cibles sont en place pour chaque sous-programme. Par exemple : Un minimum de 5 500 livres d'auteurs canadiens est produit par les bénéficiaires du Fonds du livre du Canada. Un minimum de 300 œuvres musicales canadiennes est produit par les bénéficiaires du Fonds de la musique du Canada.
Les industries culturelles canadiennes appuyées par Patrimoine canadien contribuent à la prospérité économique du Canada.	Produit intérieur brut (PIB) de la culture.	45 milliards de dollars.[11]
Le contenu culturel canadien est accessible au Canada et à l'étranger.	Rayonnement national et international du contenu culturel	Des cibles sont en place pour chaque sous-programme. Par

	canadien.	exemple, plus de 6,4 millions de foyers canadiens ont accès à TV5.

Faits saillants de la planification

Le Ministère continuera de faire la promotion de la compétitivité et des réalisations créatives des industries culturelles et des créateurs pour s'assurer qu'ils contribuent à la prospérité économique du Canada et à la qualité de vie des Canadiens. Le but des investissements du Ministère est d'offrir aux auditoires de partout l'accès à une variété de contenu canadien dans une gamme de formats et sur une multitude de plateformes. Les industries canadiennes du film et de la vidéo, du livre, des périodiques, de la musique, de la radiodiffusion et des médias numériques interactifs recevront de l'aide afin qu'elles puissent tirer pleinement parti des occasions offertes par la technologie numérique.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère entreprendra les principales initiatives suivantes :

- Évaluation du Fonds de la musique du Canada et le du Fonds du livre du Canada dans le cadre de leur cycle de vie normal ;
- Continuer d'appuyer le Fonds des médias du Canada ;
- Appuyer les objectifs du Canada, en matière de politique commerciale, une priorité clé du gouvernement ;
- Appuyer la création de contenu culturel aux fins de diffusion sur une multitude de plateformes numériques ; et
- Poursuivre la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur* et d'autres initiatives connexes.

Programme 3 : Patrimoine
Description

Ce programme assure que le patrimoine culturel du Canada est préservé et que tous les Canadiens y aient accès, aujourd'hui comme demain. Il permet aux intervenants du secteur du patrimoine d'améliorer leurs connaissances, leurs compétences et leurs pratiques professionnelles, de préserver et de présenter des collections et les objets patrimoniaux, ainsi que de créer et de mettre en circulation des expositions et d'autres formes de contenu patrimonial. Ceci est accompli grâce à des mesures de financement comme des subventions, des contributions et des incitatifs fiscaux ; à la diffusion d'information ; à la prestation de services d'experts, de formation et d'autres services ; et à l'application de mesures réglementaires et législatives. Le but premier de ce programme est de promouvoir la préservation et la présentation du patrimoine culturel canadien.

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
40,3	40,3	40,4	36,3

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
159,2	160,0	148,7

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les établissements et les travailleurs du patrimoine ont amélioré leurs connaissances, compétences et pratiques professionnelles.	Pourcentage des participants qui ont amélioré leurs connaissances, compétences et pratiques professionnelles.	Plus de 80 p. cent des participants au Programme d'aide aux musées, à Jeunesse Canada au travail, au Réseau canadien d'information sur le patrimoine et à l'Institut canadien de conservation déclarent une amélioration de leurs connaissances, de leurs compétences et de leurs pratiques professionnelles.
Les collections patrimoniales sont préservées par les établissements du patrimoine au profit des générations présentes et futures.	Nombre de collections patrimoniales et d'objets dont la préservation a été appuyée par des interventions des programmes de l'Institut canadien de conservation, du Programme d'aide aux musées et du Programme des biens culturels mobiliers.	Une cible de 9 350 collections et objets patrimoniaux a été établie.
Les publics canadiens et internationaux accèdent au contenu présenté par les établissements du patrimoine.	Nombre de visites/visiteurs aux expositions itinérantes appuyées par le Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada ou le Programme d'aide aux musées, ainsi qu'au contenu du Musée virtuel du Canada (MVC) offert par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine.	Une cible de 4 600 000 visites/visiteurs a été établie.

Faits saillants de la planification

Le 150e anniversaire du Canada en 2017 offre une occasion sans précédent de célébrer l'histoire du Canada et les réalisations qui définissent qui nous sommes. En réponse au rapport du Comité permanent du patrimoine canadien sur le 150e anniversaire du Canada

en 2017, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles a déclaré que : « Le 150e anniversaire du Canada rassemblera les Canadiens d'un océan à l'autre, dans chaque province et dans chaque territoire, afin de célébrer notre nation fort et libre. L'année 2017 représente une occasion de réfléchir à nos réalisations afin de promouvoir un fort sentiment de fierté chez tous les Canadiens et de semer l'inspiration voulue pour assurer un avenir brillant au Canada. » Pour appuyer cette vision, les programmes et services du Ministère jouent un rôle clé en renforçant la connaissance et la découverte du Canada et de son passé.

Le Ministère contribue également à sa priorité de tirer profit de la technologie numérique en rendant accessibles à long terme les collections du patrimoine par la préservation des biens numériques, la mise à niveau des produits numériques ainsi que l'engagement par le biais des médias sociaux et mobiles.

En 2013-2014, le Ministère s'emploiera à améliorer chez les Canadiens la connaissance et la découverte de leur histoire et leur patrimoine communs. Pour ce faire, il misera sur ses programmes et services qui aident les établissements et les employés voués au patrimoine à améliorer leurs connaissances, leurs compétences et leurs pratiques professionnelles, à préserver les collections et à permettre l'accès au contenu.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère entreprendra les principales initiatives suivantes :

- Mettre l'accent sur les projets qui appuient les jalons déterminés en prévision du 150e anniversaire du Canada en 2017 ;
- Diriger la préparation législative nécessaire pour changer le nom du Musée canadien des civilisations pour le Musée canadien de l'histoire ainsi que pour modifier son mandat ;
- Appuyer la formation, les ateliers, les ressources d'apprentissage en ligne et la prestation de conseils d'experts à l'intention des professionnels du patrimoine afin d'aider les musées et les archives à préserver leurs biens numériques ; et
- Harmoniser les ressources muséologiques pancanadiennes en ligne (p. ex., le Centre des enseignants du Musée virtuel du Canada) vouées à l'histoire et au patrimoine avec les exigences en matière d'accessibilité du Web afin qu'elles puissent être utilisées sur de multiples appareils et plateformes.

Résultat stratégique 2 : Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne

Programme 4 : Appartenance au Canada

Description

Ce programme vise à promouvoir l'identité canadienne en inspirant chez les Canadiens la confiance, la fierté et un idéal national. Il permet de célébrer le Canada et de le commémorer auprès des Canadiens et de renforcer la compréhension des valeurs partagées et de la diversité culturelle. Il fait également la promotion de l'éducation civique et de la participation des jeunes Canadiens par l'entremise d'échanges, de forums et de projets dirigés par des jeunes ainsi que d'occasions d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension de la société canadienne, de sa diversité, de son histoire et de ses institutions. Ceci est accompli grâce à des mesures de financement comme des subventions et des contributions. Le concept fondamental de ce programme est de promouvoir les valeurs canadiennes auprès des Canadiens.

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
56,9	56,9	52,3	51,1

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
102,2	100,5	100,5

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
La population canadienne, notamment les jeunes, connaissent et apprécient les valeurs et les intérêts communs au Canada.	Pourcentage des participants canadiens aux initiatives de Patrimoine canadien qui déclarent mieux connaître et apprécier le Canada.	Soixante-quinze pour cent des participants ont déclaré mieux connaître et apprécier le Canada.
	Pourcentage de Canadiens rejoints par les activités, événements, commémorations et expositions.	Il existe des cibles au niveau des sous-programmes. Par exemple, une cible de 7 millions de participants aux

		événements ou activités a été établie pour le Programme des célébrations et commémorations.

Faits saillants de la planification

Le Ministère continuera de réunir les citoyens des collectivités pour découvrir et apprécier leur histoire et leur patrimoine ainsi que pour exprimer leur sentiment d'appartenance au Canada et leur fierté d'être Canadiens. Il continuera également de mettre en valeur les jalons historiques d'importance nationale qui renforceront l'identité nationale, et poursuivra les efforts en prévision du 150e anniversaire du Canada en 2017. Le Ministère travaillera en collaboration avec d'autres ministères, organismes, régions et intervenants afin de créer de telles occasions.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère entreprendra les principales initiatives suivantes :

- Continuer d'offrir des programmes clés visant à renforcer le sentiment d'appartenance des Canadiens envers leur pays en leur proposant des occasions de mieux connaître et découvrir le Canada et d'établir des liens les uns avec les autres grâce à ces programmes ;
- Axer les investissements des programmes pour les jeunes aux projets qui favorisent le sentiment d'appartenance des jeunes envers le Canada en leur offrant des occasions de mieux connaître et découvrir l'histoire canadienne ;
- Continuer d'offrir aux Canadiens partout au pays des occasions de mieux connaître le 200e anniversaire de la guerre de 1812 et d'y prendre part, notamment en finançant des projets communautaires, en coordonnant des initiatives fédérales et en supervisant des plans pour la construction d'un monument national de la guerre de 1812 dans la région de la capitale nationale ;
- Intégrer les anniversaires marquants dans le spectacle du midi le jour de la fête du Canada, la cérémonie nationale qui a lieu sur la Colline du Parlement ; et
- Promouvoir des expériences culturelles dynamiques et la participation pancanadienne aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto en soulignant les liens entre le Canada et les Amériques.

Programme 5 : Engagement et participation communautaire

Description

Ce programme vise à assurer que les Canadiens sont engagés et qu'ils ont la possibilité de participer aux aspects civique, social et culturel de la vie au Canada et dans leurs communautés. Ceci est accompli grâce à des programmes de financement et à des

initiatives qui soutiennent les efforts des communautés dans le but de renforcer l'engagement des citoyens et l'inclusion sociale grâce aux arts visuels et aux arts de la scène; d'exprimer, de célébrer et de préserver le patrimoine local; de contribuer à la sensibilisation aux droits de la personne au Canada et à l'accroissement du respect de ces droits; et de trouver des solutions novatrices et appropriées aux difficultés d'ordre social, culturel, économique et aux autres obstacles qui affectent les chances d'avenir des communautés autochtones et de leurs membres. Ce programme comporte des avantages sociaux solides, car il contribue à la préservation de l'histoire et de l'identité des diverses communautés canadiennes, tout en permettant aux traditions et aux identités d'évoluer avec le temps. Ce programme appuie le mandat du Ministère de renforcer l'identité canadienne, ses valeurs, ainsi que l'appartenance au Canada.

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
46,1	46,1	41,3	41,3

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
91,8	91,4	91,4

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les Canadiens sont engagés et ont la possibilité de prendre part aux aspects sociaux et culturels de la vie communautaire au Canada.	Niveau de l'engagement des Canadiens aux aspects sociaux et culturels de la vie communautaire au Canada.	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine a une cible de 2 750 heures ou plus de bénévolat, en moyenne, par projet. Le Programme des Autochtones a une cible de 3 250 participants directs ou plus, qui pourront également en rejoindre des milliers de plus.[12]
	Nombre d'occasions prises par les Canadiens de prendre part aux aspects sociaux de la vie communautaire en s'informant sur des questions de droits de la personne au Canada.	Il existe des cibles au niveau des sous-programmes. Par exemple, pour le Programme des droits de la personne, une cible de 70 p. cent a été établie en ce qui a trait au taux de participation de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux à des réunions intergouvernementales.

Faits saillants de la planification

Le Ministère continuera d'encourager la pleine participation des Canadiens aux aspects civique, social et culturel de la vie au Canada et dans leur communauté. Il y parviendra en partie en offrant des programmes clés tels que Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine et le Programme des Autochtones.

Par l'entremise du Programme des droits de la personne, le Ministère continuera de gérer les consultations fédérales-provinciales/territoriales et le partage de renseignements sur les traités internationaux relatifs aux droits de la personne, d'engager la société civile et les organismes autochtones et de coordonner l'ensemble des rapports du Canada aux organismes de surveillance des droits de la personne de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Dans le cadre de ce programme, le Ministère entreprendra les principales initiatives suivantes :

- Continuer de créer des occasions pour les Canadiens de participer à leur communauté par le biais des arts visuels et des arts de la scène, de même que par l'expression, la célébration et la préservation de l'histoire et du patrimoine locaux ;
- Continuer d'appuyer les initiatives visant à préserver et à revitaliser les langues et cultures autochtones, de même qu'à renforcer l'identité autochtone; et
- Diriger la coordination des préparatifs et du suivi du Canada à l'Examen périodique universel (EPU) de l'Organisation des Nations Unies sur les droits de la personne, notamment les consultations fédérales- provinciales/territoriales, et la réponse du Canada à toute recommandation suivant l'EPU.

Programme 6 : Langues officielles
Description

Patrimoine canadien est responsable de la planification, de la mise en œuvre et de la gestion des Programmes d'appui aux langues officielles ayant trait à la promotion de la dualité linguistique au sein du Canada et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, conformément à l'article 43 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Patrimoine canadien est également responsable de la coordination horizontale du dossier des langues officielles au sein du gouvernement fédéral et joue notamment un rôle de concertation et d'appui auprès des institutions fédérales dans la mise en œuvre de l'engagement gouvernemental à l'égard du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de la promotion de la dualité linguistique, conformément à l'article 42 de la LLO. Ces activités contribuent à l'atteinte

du résultat du gouvernement : « Une société diversifiée favorisant la dualité linguistique et l'inclusion sociale ».

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
348,4	348,4	348,4	348,4

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
99,0	99,4	99,4

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Les Canadiens reconnaissent et appuient la dualité linguistique.	Pourcentage du bilinguisme chez les jeunes Canadiens (15 à 19 ans).	Au moins 22,3 p. cent des jeunes âgés de 15 à 19 ans se sont déclarés bilingues.
Les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) peuvent vivre dans leur langue, dans leur communauté.	Proportion de membres des CLOSM qui vivent dans un rayon de 25 km d'une école primaire ou secondaire de minorité linguistique.	Au moins 97,5 p. cent des membres des CLOSM vivent dans un rayon de 25 km d'une école primaire ou secondaire de minorité linguistique.

Faits saillants de la planification

D'une part, le Ministère favorise auprès des Canadiens une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices de nos deux langues officielles tout en appuyant et en faisant connaître les droits linguistiques garantis par la Constitution. Le Ministère vise à amener la population canadienne à reconnaître et à appuyer nos deux langues officielles comme des composantes clés de notre identité au moyen de partenariats et d'ententes avec les provinces, les territoires et des organismes non gouvernementaux à l'appui de l'apprentissage de la langue seconde, de même qu'au moyen de diverses initiatives qui favorisent la compréhension mutuelle entre les Canadiens francophones et anglophones.

D'autre part, le Ministère favorise l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du pays et leur permet de participer pleinement à tous les aspects de la vie canadienne. Grâce à des partenariats et à des ententes avec des organismes communautaires, les provinces et les territoires, le Ministère vise à renforcer la capacité

des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) à obtenir un meilleur accès à une éducation de qualité, à différents programmes et services dans leur langue au sein de leurs communautés, ainsi qu'un appui aux droits linguistiques garantis par la Constitution.

En outre, Patrimoine canadien assure la coordination horizontale de l'ensemble des activités du gouvernement du Canada en matière de langues officielles. Il appuie notamment les institutions fédérales dans la mise en œuvre de l'engagement gouvernemental visant le développement des CLOSM ainsi que la promotion de la pleine reconnaissance et de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le Ministère coordonne aussi la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie horizontale fédérale en matière de langues officielles.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère entreprendra les principales initiatives suivantes :

- Mettre en œuvre une nouvelle stratégie fédérale en matière de langues officielles, pour laquelle Patrimoine canadien visera, en collaboration avec les institutions fédérales partenaires, une harmonisation accrue de la reddition de comptes et une meilleure coordination stratégique de la gestion des langues officielles ;
- Travailler avec les partenaires afin de renouveler les ententes fédérales-provinciales/ territoriales dans le domaine des langues officielles en éducation (enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde) et dans le domaine des services (services offerts dans la langue des CLOSM) ; et
- Mettre en œuvre, en collaboration avec tous les partenaires, une nouvelle entente pour le développement des arts et de la culture de la francophonie canadienne.

Résultat stratégique 3 : Les Canadiens participent et excellent dans les sports

Programme 7 : Sport

Description

Ce programme fait la promotion du développement et de l'excellence dans les sports auprès des Canadiens et des communautés canadiennes, en mettant en œuvre des initiatives qui appuient directement les athlètes canadiens de haut niveau; améliorent la capacité du Canada d'accueillir les Jeux du Canada et des manifestations sportives internationales au Canada; soutiennent le développement de l'excellence dans le système sportif canadien; et contribuent à accroître la participation des Canadiens de tous âges et de toutes capacités à des activités sportives. Le concept de base de ce programme est d'améliorer et de promouvoir la participation canadienne et l'excellence dans les sports et ce, en fournissant du financement, de l'expertise et d'autres services aux athlètes canadiens, aux organisations sportives, aux intervenants du domaine et organisateurs de manifestations sportives.

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
332,9	332,9	397,6	218,2

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
127,0	127,4	126,2

Programme Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles
Le Canada a un système sportif qui permet aux athlètes de haut niveau et aux Canadiens de participer et d'exceller dans les sports grâce à une structure solide sur le plan technique et éthique.	Nombre d'athlètes classés à des niveaux de performance internationaux.	Un nombre estimatif de 200 athlètes répondent aux normes de rendement de niveau international.[13]
	Nombre de Canadiens faisant du sport grâce à des projets spéciaux d'organisations sportives et d'ententes provinciales-territoriales	Au moins 957 000 Canadiens font du sport grâce au financement de projets spéciaux d'organisations sportives.

	bilatérales.	Au moins 1,6 million de Canadiens font du sport grâce au financement prévu dans les ententes provinciales-territoriales bilatérales.
	Pourcentage d'organismes nationaux de sport, d'organismes de services multisports et de centres canadiens multisports financés qui atteignent le seuil établi et répondent pleinement aux normes de responsabilité.	Au moins 67 p. cent des organisations de services multisports répondent pleinement à 67 p. cent de leurs normes de responsabilité respectives. Au moins 67 p. cent des organisations sportives nationales répondent pleinement à 85 p. cent de leurs normes de responsabilité respectives. Au moins 85 p. cent des centres sportifs canadiens répondent pleinement à 80 p. cent de leurs normes de responsabilité respectives.

Faits saillants de la planification

Le Ministère travaillera en collaboration avec d'autres intervenants pour appuyer le développement continu du système sportif canadien, dans le but d'obtenir des effets directs et indirects favorables dans les collectivités au moyen d'investissements stratégiques. Le Ministère s'emploiera à permettre aux Canadiens de tous les niveaux de participer au sport et de contribuer à l'atteinte de l'excellence dans le sport de haut niveau.

Dans le cadre de ce programme, le Ministère entreprendra les principales initiatives suivantes :

- Exercer un leadership stratégique, en s'inspirant de la Politique canadienne du sport et du cadre de développement du sport et en collaboration avec les intervenants, de manière à renforcer le système sportif canadien ;
- Mettre en œuvre la Stratégie d'excellence sportive, en cernant des mesures de soutien pour le sport de haut niveau ;
- Appuyer les organisations admissibles dans leur demande de candidature et d'accueil de certains manifestations internationaux pour créer des occasions de compétition pour les athlètes, les entraîneurs et les officiels canadiens, et pour favoriser les bénéfices indirects de l'accueil, y compris les impacts économiques ;
- Appuyer la préparation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto en coordonnant les services fédéraux essentiels, en élaborant une stratégie de mesure du rendement au nom des ministères et organismes participants et en appuyant l'organisation hôte et les autres intervenants ;

- Aider à la réalisation de performances dignes du podium par les athlètes canadiens aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014 à Sotchi, en Russie ;
- Renforcer le développement des athlètes et les occasions de compétition en appuyant la tenue des Jeux du Canada de 2013, à Sherbrooke ; et
- Créer des occasions de participer à des activités sportives pour les enfants et les jeunes, et les populations sous-représentées et / ou marginalisées en sensibilisant et en renforçant le savoir-faire physique.

Programme 8 : Services internes Description

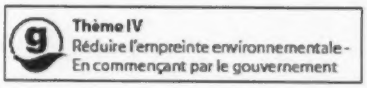

Les services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (millions de $)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2013-2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
74,9	74,9	74,8	74,7

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
551,4	550,5	542,9

Faits saillants de la planification

Le Ministère continue d'apporter d'importants changements opérationnels pour transformer son fonctionnement interne et externe et être ainsi un modèle dans la

prestation efficace, efficiente et responsable de services aux Canadiens. À mesure que sa transformation se concrétise, le Ministère s'emploiera à mettre au point ses processus et outils de manière à réaliser des changements durables au sein de l'organisation.

En 2013-2014, le Ministère continuera à rationaliser sa présence régionale en réduisant l'espace global dans certains bureaux afin de mieux répondre à ses besoins, et en complétant la fermeture d'un bureau. Plusieurs points de service régionaux continueront à offrir des programmes et à maintenir un niveau élevé de services aux Canadiens dans l'ensemble du pays.

Le Ministère mettra en œuvre les sept volets du Processus opérationnel commun des ressources humaines (POCRH) d'ici le 31 mars 2014 afin d'harmoniser ses pratiques et processus opérationnels aux politiques et priorités gouvernementales, comme le renouvellement de la fonction publique. Le POCRH est une initiative pangouvernementale qui vise à rationaliser et à simplifier les processus ministériels en matière de ressources humaines, à réduire les incohérences entre les ministères, à diminuer les coûts en évitant le dédoublement des efforts et à améliorer la prestation des services. Un groupe de travail du POCRH a été créé afin de surveiller les progrès de l'initiative et les enjeux lorsque requis. Le groupe de travail rendra compte régulièrement des progrès aux comités de gouvernance interne.

Le Ministère lancera nombre de nouveaux outils de communication afin de mobiliser les Canadiens, notamment à l'aide des nouveaux médias sociaux et de plusieurs applications mobiles. Il se concentrera sur sa présence sur le Web pour réaliser son plein potentiel comme canal de communication et de prestation de programmes et services. Il s'inspirera de la mise en œuvre du site Web « Le Canada, un pays créatif », une première pour le gouvernement du Canada, de manière à mobiliser les Canadiens, à échanger des connaissances et à améliorer les communications. Le site Web est un portail entièrement interactif où l'on relate l'histoire du patrimoine canadien dans le but de susciter l'engagement au moyen d'un contenu axé sur la célébration de la culture et des arts canadiens, tout en soulignant les investissements et résultats du gouvernement. Des initiatives semblables en 2013-2014 tireront parti de différents outils afin de mobiliser les Canadiens en prévision du 150^{e} anniversaire du Canada en 2017 ainsi que d'appuyer d'autres priorités ministérielles.

Par ailleurs, le Ministère favorise le développement durable, tant directement qu'indirectement, en appuyant des événements tels que les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto. Les investissements du gouvernement dans l'organisation de ces Jeux, dont le comité organisateur est déterminé à en faire les plus durables à ce jour, ont en outre l'avantage de donner au gouvernement l'occasion de démontrer sur la scène internationale son leadership et son engagement en matière

d'environnement et de durabilité tout en améliorant le caractère durable de l'héritage des Jeux au-delà de 2015.

Le Ministère collaborera avec les organismes du portefeuille afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement. Ces activités comprendront l'organisation de réunions sur les priorités du gouvernement ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion fondées sur les résultats et des systèmes de gouvernance au sein du portefeuille. On s'inspirera pour ce faire du travail actuel de la Direction générale des affaires du portefeuille, qui intègre les questions stratégiques, de planification, de présentation de rapports, de gouvernance et de communication liées aux 19 organisations et organismes du portefeuille de Patrimoine canadien. Ces derniers couvrent divers domaines de politiques, allant des musées aux ressources humaines, en passant par les organismes de création culturelle et patrimoniale. Le Ministère appuie les organismes du portefeuille pour s'assurer que les Canadiens ont accès à des histoires, des choix et du contenu canadiens, tout en demeurant ouverts à ce que le monde a de mieux à leur offrir.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les principales données financières présentées dans ce Rapport sur les plans et les priorités donnent un aperçu général de la situation financière et des opérations prévues du ministère du Patrimoine canadien. Les états financiers prospectifs sont préparés conformément aux principes de la comptabilité d'exercice. Les renseignements supplémentaires présentés dans les tableaux financiers du présent rapport sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée afin de correspondre à la base de rapports en tenant compte des crédits parlementaires.

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du Ministère Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)

(en milliers de dollars)	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total des dépenses	56 662	1 282 342	1 339 004
Total des revenus	219	6 745	6 526
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	56 881	**1 275 597**	**1 332 478**
Situation financière nette du Ministère	2 923	**931**	**3 854**

La variation entre les chiffres ci-haut et les montants des dépenses prévues présentés dans d'autres sections du Rapport sur les plans et les priorités s'explique principalement par des postes tels que les revenus non disponibles pour dépenser, les services fournis gratuitement par d'autres ministères, l'amortissement, et les ajustements des passifs pour les indemnités de vacances et les avantages sociaux futurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la note 3 des états financiers prospectifs.

État consolidé prospectif de la situation financière
Pour l'exercice financier (ayant pris fin le 31 mars)

(en milliers de dollars)	Écart ($)	Résultats prévus 2013-2014	Résultats estimatifs 2012-2013
Total du passif net	26 627	376 551	349 924
Total des actifs financiers nets	22 568	365 768	343 200
Dette nette du Ministère	4 059	10 783	6 724
Total des actifs non financiers	1 136	11 714	10 578
Position financière nette du Ministère	2 923	**931**	**3 854**

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs du ministère du Patrimoine canadien pour les exercices se terminant le 31 mars 2013 et le 31 mars 2014 sont disponibles sur le site Web de Patrimoine canadien.[14]

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2013-2014 est affichée sur le site Web de Patrimoine canadien.[15]

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert ;
- Écologisation des opérations gouvernementales ;
- Initiatives horizontales ;
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles ;
- Financement pluriannuel initial ;
- Vérifications internes et évaluations à venir (trois prochains exercices) ; et
- Frais d'utilisation.

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé Dépenses fiscales et évaluations.[16] Les mesures fiscales présentées dans le rapport Dépenses fiscales et évaluations relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de l'organisation

Adresse :
Patrimoine canadien
15, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Courriel : info@pch.gc.ca
Téléphone : 819-997-0055
Sans frais* : 1-866-811-0055
TTY** (sans frais) : 1-888-997-3123

*Des agents peuvent répondre à vos questions aux lignes sans frais du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est).

** TTY est un appareil de télécommunication pour les personnes sourdes, malentendantes ou souffrant de troubles de la parole.

Notes en fin d'ouvrage

[1] Les différents types de priorités sont définis comme suit : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé par le rapport ; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé par le rapport ; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé par le RPP ou le RMR.

[2] L'écart observé de 2012-2013 à 2013-2014 et les années à venir pour le Programme des arts s'explique principalement par l'élimination du volet Capitales culturelles du Canada du Fonds du Canada pour l'investissement en culture tel qu'annoncé dans le budget de 2012. L'écart observé de 2014-2015 à 2015-2016 s'explique principalement par la réduction du financement des programmes déjà approuvés pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts, le Fonds du Canada pour les espaces culturels et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture, car ces programmes prennent fin en 2014-2015.

[3] L'écart observé de 2012-2013 à 2013-2014 et les années à venir pour le Programme des industries culturelles est principalement expliquée par l'élimination du Fonds interactif du Canada et de l'entrepreneur musique et des composants d'aide aux créateurs volet Aide aux créateurs du Fonds de la musique du Canada. La variance observée en 2014-2015 à 2015-2016 s'explique principalement par la réduction du financement des programmes déjà approuvés pour le Fonds de la musique du Canada et le Fonds du livre du Canada, car le financement de ces programmes prend fin en 2014-2015.

[4] L'écart observé de 2012-2013 à 2013-2014 et les années à venir pour le Programme appartenance au Canada s'explique principalement par l'élimination du Programme Katimavik et le Programme des expositions internationales tel qu'annoncé dans le budget de 2012.

[5] L'écart observé de 2011-2012 à 2012-2013 et les années à venir dans le Programme engagement et participation communautaire s'explique principalement par le transfert de composantes du Programme des Autochtones au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. La variance observée de 2013-2014 à 2014-2015 s'explique principalement par la réduction du financement des programmes déjà approuvés pour le Programme des Autochtones, plus particulièrement, l'Initiative des langues autochtones, car le financement de cette initiative prend fin en 2013-2014.

[6] L'écart observé de 2012-2013 à 2013-14 pour le Programme des langues officielles s'explique principalement par la réduction du financement du programme déjà approuvé pour la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : agir pour l'avenir*.

[7] L'augmentation des dépenses prévues observée de 2013-2014 à 2014-2015 pour le Programme de sport est principalement attribuable au financement du Programme pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

[8] L'écart observé de 2011-2012 à 2012-2013 pour les Services internes s'explique principalement par le transfert à Services partagés Canada dans le cadre de l'Examen des services administratifs. L'écart observé de 2012-2013 et 2013-2014 et les années à venir s'explique principalement par les économies liées à des initiatives ministérielles tels que la stratégie financière à long terme et l'initiative de transformation qui ont été mises en place afin d'assurer la stabilité financière du Ministère.

[9] Plan de dépenses du gouvernement et budget principal des dépenses (parties I et II), http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp

[10] Site Web de la Stratégie fédérale de développement durable, http://www.ec.gc.ca/dd-sd/Default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1

[11] Ceci comprend la contribution au produit intérieur brut de la culture des industries culturelles.

[12] Le Programme des Autochtones fournit des investissements qui appuient les efforts consentis par les collectivités autochtones afin d'élaborer et d'offrir des projets innovateurs et adaptés aux particularités culturelles dans le cadre d'initiatives telles que les Éléments du programme de promotion des femmes autochtones (EPPFA), l'Initiative des langues autochtones (ILA), la Radiodiffusion autochtone dans le Nord (RAN), les Bourses Initiatives Jeunesse (BIJ), les Accords de coopération Canada-Territoires pour les langues autochtones (ACCTLA), la Journée nationale des Autochtones (JNA) et les Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones (PNEDA).

[13] En 2013-2014, les normes internationales concernant les athlètes de haut de niveau du Programme d'aide aux athlètes ont été réduites, à la suite de diminution d'une cible, pour passer des 16 aux 8 meilleurs athlètes du classement canadien. L'année 2013-2014 marquera également le début d'un nouveau cycle de planification à Sport Canada, ce qui risque d'entraîner des changements aux cibles.

[14] Patrimoine canadien, Publications du Ministère, http://www.pch.gc.ca/fra/1312568647473

[15] Patrimoine canadien, Publications du Ministère, http://www.pch.gc.ca/fra/1312568647473

[16] Le ministère des Finances Dépenses fiscales et évaluations, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp